

Une obsession québécoise Entretien avec Chantal Bouchard

Mauricio Segura

Numéro 70, automne 2017

Faudra-t-il toujours lutter pour le français ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86909ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Segura, M. (2017). Une obsession québécoise : entretien avec Chantal Bouchard. *L'Inconvénient*, (70), 16–19.

UNE OBSESSION QUÉBÉCOISE

Entretien avec Chantal Bouchard

Propos recueillis par Mauricio Segura

La langue et le nombril (Fides, 1998) et *Méchante langue* (PUM, 2011) sont des essais marquants. Tout à la fois fouillés et accessibles, ils ont permis à un bon nombre de lecteurs d'acquiescer une perspective historique de la langue française au Québec. Ils retracent autant les conditions objectives dans lesquelles le français a évolué sur le territoire québécois que les perceptions qu'ont les Québécois eux-mêmes de leur langue. L'auteure, linguiste de formation, professeure au Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill, est ainsi devenue l'historienne attitrée des débats linguistiques au Québec. Après avoir parcouru ses essais, on comprend que toutes les polémiques qui jalonnent notre histoire, tous les coups de gueule, les diatribes, les angoisses partagées au sujet de la langue constituent, pour le meilleur et pour le pire, une particularité de notre identité, une véritable tradition québécoise.

Chantal Bouchard s'est notamment intéressée aux anglicismes dans *On n'emprunte qu'aux riches* (Fides, 1999), où elle compare le contexte linguistique hexagonal à celui du Québec. Alors que le débat sur le franglais a encore cours, *L'inconvénient* a voulu sonder son point de vue sur la polémique récente et, du même coup, rappeler avec elle l'histoire de notre rapport au français.

En vous lisant, on prend conscience que les débats sur la qualité de la langue au Québec ne datent pas d'hier, et qu'un regard historique documenté sur la question s'impose pour bien saisir ce qui se trame aujourd'hui. À quand pouvons-nous faire remonter cette « obsession », comme vous dites, pour la langue française au Québec ?

Selon moi, l'exemple type qui inaugure en quelque sorte cette obsession, c'est la publication en 1841 du *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française* de Thomas Maguire. Ce dernier, directeur d'un collège, était un abbé francophone d'origine anglo-écossaise. Son ouvrage, qu'il ne signe pas, destiné aux élèves de niveau collégial, s'en prend violemment aux canadianismes. Par exemple, il juge sévèrement les emprunts aux langues amérindiennes, comme *atoca*. Il refuse aussi tout le vocabulaire maritime, comme *embarquer* ou *débarquer*, employé pour d'autres situations que pour la navigation. Péremptoire, il s'attaque autant aux emprunts formels qu'aux emprunts sémantiques, tels les faux amis. On peut le classer comme un puriste assez étriqué de la langue.

Son livre provoque rapidement la première querelle linguistique du Bas-Canada. Jérôme Demers, lui aussi abbé

et directeur d'un collège (le Petit Séminaire), lui répond de manière anonyme en écrivant une très longue critique dans *La Gazette de Québec*. Il avance que Maguire reproche aux Canadiens français des erreurs qui n'en sont pas, en particulier sur le plan de la prononciation. « Bouère » pour *boire*, par exemple. Autre exemple : Jérôme Demers prétend que *bande de musique* c'est français, alors que Maguire condamne cette expression. Grosso modo, Demers pourfend lui aussi les anglicismes, mais il défend les canadianismes.

Cette polémique dure plus de neuf mois et donne lieu à une quinzaine d'articles. Maguire répond, Demers en rajoute. Progressivement, on apprend le nom des participants à ce débat. Michel Bibaud, directeur d'un journal à Montréal, s'en mêle. Étienne Parent, rédacteur du *Canadien*, commente également l'affaire.

Pour comprendre la teneur de cette polémique, il faut la replacer dans son contexte. Rappelons qu'alors 25 % de la population peut lire et écrire. La position sociale et politique des Canadiens français est pour le moins faible. Le rapport de lord Durham, qui prône l'assimilation de la population canadienne-française, vient d'être déposé, en 1839. En 1841, c'est l'Acte d'Union, dont un article recommande l'usage ex-

clusif de l'anglais pour tous les documents législatifs. Cette polémique s'inscrit donc dans ce contexte politique alarmant. Les Canadiens français ont peur de devenir une minorité dans une nouvelle entité, une nouvelle province qui réunit les colonies du Haut-Canada et du Bas-Canada. Ce n'est qu'en 1848 que le français peut être employé au parlement. De plus, certains Anglais commencent à faire circuler l'idée que le français parlé au Bas-Canada n'est qu'un « *French Canadian patois* ». Ce faisant, on cherche à nier que la langue qu'on décrit comme archaïque, anglicisée et déstructurée que parlent les Canadiens français soit véritablement du français. Devant cet assaut, l'élite canadienne-française a une réaction défensive. Son obsession devient alors : il faut absolument rapprocher le français d'ici de celui de la France, sinon nous cesserons d'être considérés comme des francophones, et nous perdrons l'avantage de parler la langue la plus prestigieuse de notre époque. Ce qui est en jeu, c'est la perte de légitimité du français au Canada.

Revenons à des faits méconnus dans l'histoire de la Nouvelle-France, si vous le permettez, et que vous relatez dans *Méchante langue*. Il se trouve que les observateurs de l'époque, qu'ils résident ici ou qu'ils soient de passage, voient d'un bon œil le français qu'on y parle.

Ce qui est très surprenant pour les gens qui viennent ici du temps de la Nouvelle-France, c'est que tout le monde parle français. C'est la langue universelle. Rappelons que les colons sont principalement originaires de trois régions : le quart nord-ouest de la France, notamment la Normandie des villes et des bourgs ; le bassin parisien ; et la région du Poitou-Charentes, où l'on retrouve davantage de locuteurs patoisants – mais ceux-ci, le temps de la longue traversée de l'Atlantique, ont généralement appris le français. Ainsi, même les paysans et les serviteurs parlent français. Alors qu'en France, à la même époque, dès qu'on s'éloigne de Paris, on tombe dans les patois et, dans le cas de certaines provinces, dans les langues minoritaires comme le breton, l'alsacien, le corse, le basque, l'occitan, etc. Autre fait à noter : le français, en France, est alors en grande partie la langue de l'élite.

Même qu'on retrouve ici, dites-vous, pendant cette période, une plus grande unification linguistique qu'en France...

Oui, l'unification linguistique a lieu ici bien avant la française, car il faut attendre le 20^e siècle pour que le français soit répandu partout en France. Par ailleurs, on notera que les niveaux d'instruction sont quasi identiques de part et d'autre de l'Atlantique : dans les deux cas, 25 % de la population sait lire et écrire, et ce chiffre s'élève à 50 % à Paris et à Québec, ville où se trouve l'administration de la colonie.

La défaite française aux mains des Britanniques en 1760, officialisée par le traité de Paris en 1763, bouleverse tout. Qu'advient-il alors de la langue française en territoire québécois ?

La première conséquence, c'est le départ vers la France des élites canadiennes-françaises, celles qui font partie du gouvernement et qui sont en quelque sorte les détentrices de la norme linguistique. Même ceux qui sont nés ici et qui appartiennent à cette élite partent alors.

La deuxième conséquence est l'effondrement du système d'enseignement qui avait cours ici. Il existait des petites écoles en milieu rural et urbain, des maîtres itinérants, tout un système qui assurait une certaine transmission. Il existait aussi des séminaires et des couvents, qui, eux, vont subsister. La seule élite qui reste, ce sont les religieux. C'est ainsi que les religieux acquièrent le rôle central qu'ils joueront par la suite. Ils se perçoivent comme des représentants de l'Ancien Régime et ils prennent en main le système d'enseignement. Dès lors commence le retard historique du niveau d'instruction des Canadiens français par rapport à celui de la France.

Vous observez qu'à partir de ce moment la transmission linguistique des francophones s'effectue surtout grâce à la tradition orale.

C'est en effet le cas pour la vaste majorité de la population. Parfois, quand la mère d'une famille sait lire et écrire, c'est elle qui enseigne à sa progéniture les rudiments du français. Ce qui a pour conséquence de restreindre le vocabulaire et de faire sortir de l'usage les formes plus savantes. On note aussi une nette progression de la langue populaire, et une progression tout aussi claire de l'illettrisme.

Quelques décennies après la Conquête britannique, la Révolution française (1789) chambarde le sort du français au Québec, bien que de façon indirecte. Expliquez-nous l'effet de celle-ci sur l'instruction publique en France, puis sur la perception de la situation linguistique au Québec.

La Révolution française a un effet d'accélération sur la francisation de la population rurale en France. Avec les guerres, par exemple contre les Anglais et les Allemands, se produit un brassage de population considérable, qui va s'accroître sous le Premier Empire. Une des grandes conséquences de ces guerres, c'est le français qui, langue de l'élite cantonnée jusqu'alors à la région parisienne, pénètre partout en France.

Par ailleurs, la République produit beaucoup de discours, de règlements, toutes sortes d'informations que ses défenseurs cherchent à diffuser dans tout le territoire français. Les révolutionnaires veulent répandre leurs idées dans les territoires éloignés de Paris. Les nobles et les ecclésiastes constituaient autrefois l'interface entre le pouvoir et le peuple. Les révolutionnaires décident donc d'envoyer dans les provinces, souvent pour contrer certaines résistances à leurs idées (comme en Vendée ou en Alsace), des instituteurs pour enseigner le français et, du même coup, les idées révolutionnaires. Les révolutionnaires vont ruser, ils enverront par exemple des instituteurs bretons en zones occitanes, des Alsaciens en Bretagne pour être certains que les maîtres ne puissent parler leur patois avec les élèves. On stigmatise tout autant les lan-

gues régionales, frappées d'interdit. En quelques générations, celles-ci deviennent largement minoritaires.

La Révolution française, et c'est le cœur de mon argument dans *Méchante langue*, a comme effet de changer la norme linguistique. Les nobles et les ecclésiastes s'exilent, se cachent dans les provinces ou sont guillotinés. La langue parlée par cette ancienne élite perd son prestige au détriment du français de la nouvelle élite, la bourgeoisie parisienne, garante de la nouvelle norme. Et cette nouvelle élite impose un certain nombre de caractéristiques de prononciation, dont le fameux *oi* que la plupart des historiens de la langue font remonter au 13^e siècle. Ainsi, quand sous la Restauration Louis XVIII s'écrit « le roué, c'est moué », il se fait traiter de plouc. On lui dit que son accent fait campagnard.

En 1830, Thomas Maguire fait un séjour à Paris et constate ces changements, ce qui le poussera une dizaine d'années plus tard à traquer avec beaucoup de zèle les prononciations « archaïques » de ses contemporains en territoire québécois. Ainsi, la Révolution française contribue à creuser le fossé entre le français parlé ici et celui de la France.

Depuis la moitié du 19^e siècle les débats sur la qualité de la langue sont fréquents et passionnés au Québec. Dans *La langue et le nombril*, vous rappelez que les critiques les plus véhémentes à l'égard du français parlé et écrit au Québec proviennent des lettrés canadiens-français. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Prenons par exemple un Français comme Jean-Jacques Ampère, qui, en 1851, arrive à Montréal. Il dit entendre des expressions qu'on retrouve dans Molière. Il repère certaines locutions qui trahissent les origines de la population et conclut que l'accent dominant de la ville est le normand. Pour lui, tout cela est très sympathique. Quant à Louis Hémon, il est séduit par ce français vieillot qui marque ses attaches avec le 18^e siècle.

Pour ce qui est des Canadiens anglais, certains ont énoncé des jugements nuancés, mais d'autres ont été durs envers le français d'ici. Certains ont prétendu, comme on l'a vu, que le français parlé ici n'était pas du français.

Cela dit, les critiques les plus virulentes à l'égard de la langue française d'ici proviennent des lettrés canadiens-français. Cela se comprend : ils vivent dans une insécurité perpétuelle. Ils ne sont jamais sûrs d'employer le bon mot et ils ont peur d'user d'anglicismes et de canadianismes. Ils sont terrifiés par les conséquences d'un éloignement entre la norme linguistique française et celle d'ici. Ils craignent de perdre l'appui international si la population locale ne parle plus le français. Ils lancent donc une vaste entreprise de normalisation du français, avec des correctifs incessants. Voilà comment naît notre obsession de la langue.

De 1830 aux premières décennies du 20^e siècle, on assiste au Québec à un exode rural qui engendre une prolétarianisation massive de la population canadienne-française. C'est alors qu'apparaît clairement la hantise des anglicismes, écrivez-vous.

Au début du 19^e siècle, on allait en forêt, on déboisait, on construisait une maison et on avait des enfants. C'est ce qu'on a fait tout le long des cours d'eau de la vallée du Saint-Laurent. Dans le dernier tiers du 19^e siècle, on développe notamment le Saguenay Lac-Saint-Jean. À la fin du 19^e siècle, ce sont les Laurentides, puis au début du 20^e siècle on s'attaque à l'Abitibi et puis au Témiscamingue. Mais peu à peu ce développement territorial s'essouffle, il atteint ses limites. Les paysans qu'on a envoyés en Abitibi meurent de faim, bien que plus tard cette région sera sauvée par les mines. Il n'y a plus de terres arables. Et à partir de 1867, des lois contre la langue française bloquent l'immigration vers l'ouest.

Il n'y a donc plus d'autre choix que d'aller vers les villes. Montréal connaît alors une croissance phénoménale. Les paysans arrivent dans une ville où l'anglais est dominant, puisque c'est la langue de l'employeur et de l'affichage. C'est cette prolétarianisation rapide de la classe paysanne qui donne naissance au joul. Cette langue qui comporte beaucoup de canadianismes s'anglicise fortement. Le joul accentue l'angoisse des élites.

Le terme *joul*, création du romancier Claude-Henri Grignon en 1937, donne lieu, notamment à la fin des années 1950, à des débats houleux, en particulier celui qui oppose le chroniqueur le Frère Untel, alias Jean-Paul Desbiens, et André Laurendeau, rédacteur en chef du *Devoir*. Le joul devient pour eux le symbole de l'incapacité de communiquer d'une grande frange de la population. Untel, notamment, s'attaque au système d'éducation, qu'il trouve médiocre.

C'est bien connu, le joul devient, pendant les années de la Révolution tranquille, en grande partie grâce à des artistes (dramaturges, romanciers, chansonniers, humoristes), un symbole d'affirmation nationale. Comment s'opère ce changement de perception ?

Cela se fait progressivement. Il ne faut pas oublier la réaction de rejet viscérale qu'ont connue les pièces de théâtre de Michel Tremblay. Beaucoup de gens cultivés sont scandalisés par cette langue très anglicisée. Oui, certains s'enthousiasment d'emblée, ils comprennent que Tremblay illustre de la sorte la langue du prolétariat. Ce n'est pas la langue de tous les Québécois ; ce n'est ni la langue dont on se sert dans les campagnes ni celle des élites. Ce n'est qu'au fil des ans qu'on commence à considérer le joul comme le symbole à la fois d'une authenticité sociale et d'un avilissement du peuple canadien-français.

Vous dites que les diverses lois mises en place dès les années 1970, notamment la loi 22 (qui proclame le français langue officielle du Québec) et la loi 101, viennent atténuer les angoisses des Québécois sur la question de la langue. Que se passe-t-il alors ?

On accorde un statut officiel au français. On rend obligatoire l'affichage en français, puis en 1980 on nuance en revenant à un certain bilinguisme tout en accordant une priorité au français. On rend le français obligatoire pour un tas de pro-

fessions. C'est de la sorte, en valorisant le français, qu'on l'a rendu nécessaire. Un des effets à plus long terme de cette entreprise, c'est qu'à partir de ce moment chaque génération d'anglophones deviendra plus bilingue que celle de ses parents. Dès lors, à Montréal, les commerçants ne parlent plus uniquement anglais.

Entre-temps, le niveau de scolarité a augmenté. Les jeunes n'éprouvent pas l'insécurité de leurs parents ou de leurs grands-parents, qui redoutaient que leur langue ne soit pas reconnue comme du français.

Venons-en au « franglais », si vous le voulez bien. Le terme, apparu dans les années 1960, est popularisé par l'essai *Parlez-vous franglais ?* (Gallimard, 1964) du linguiste français René Étiemble. Que désigne ce terme au juste ?

Étiemble se sert de ce terme pour rejeter une certaine anglomanie française. Sa critique trouve tout de suite des échos ici. Il critique surtout les anglicismes, les emprunts de mode qui, justement, comme la mode, sont transitoires.

Le franglais, ce sont essentiellement des emprunts lexicaux, comme on en trouve dans les magazines féminins, par exemple. C'est la langue des élites françaises qui cherchent à être branchées, à s'approprier le prestige de l'anglais. Ce type d'anglicismes est de nos jours encore très répandu en France. Le président Macron, qui rêve d'une *start-up nation*, s'en sert à tout bout de champ.

Le franglais n'a rien à voir avec le joul, soit dit en passant. La grande différence entre les deux, c'est que le franglais a cours dans un contexte linguistique où le français a un statut assuré et prestigieux, tandis que le joul sévissait dans un contexte où le français était déprécié et associé à l'ignorance.

Aujourd'hui, les jeunes Québécois ressemblent aux jeunes Français. Ils sont plus instruits que leurs parents, ils ne se trouvent pas en position d'infériorité sur le plan social. Ils ont donc le sentiment de mieux maîtriser la langue. Ils ont un rapport à la langue plus détendu, moins anxieux. Et de fait, objectivement, la position du français s'est nettement améliorée au Québec, si on la compare à celle des années 1960. Ces jeunes se permettent donc une plus grande liberté avec la langue, ils ont un rapport plus ludique à celle-ci. D'ailleurs, plusieurs jeunes écrivains ont ce rapport plus libre au français, qui leur permet d'explorer plusieurs registres.

Êtes-vous en train de dire qu'une part du débat sur le franglais peut être perçu comme un conflit de générations ?

Peut-être, oui. Je me souviens de l'article dans *La Presse* de Nathalie Petrowski sur le roman *Charlotte before Christ* (Boréal, 2012) d'Alexandre Soublière. Grosso modo, la journaliste avançait que ce jeune auteur cherchait à faire grimper aux rideaux les vieux, avec son lexique anglais abondant. Elle parlait d'un désir de scandaliser les générations plus vieilles.

Selon certains commentateurs, le franglais serait un reflet de la langue qui a cours dans certains milieux, la reconduction

de sociolectes dont il faut s'inquiéter, voire un indice fort que le français va mal au Québec. Qu'en pensez-vous ?

Je ne dirais pas cela. Au contraire, le franglais prouve, quant à moi, que les gens ont plus d'assurance. Est-ce une forme d'aliénation ? En tout cas, je vois dans l'attitude des Français, attitude qui consiste à renoncer au prestige de leur langue pour endosser tout ce qui est américain, une forme d'aliénation. Il est vrai que les jeunes Québécois cèdent aux mêmes sirènes, mais ils y cèdent dans une moindre mesure. Car je dois dire que, chez les Français, ce phénomène va très loin.

Une grande partie du débat sur la langue ces dernières années s'est concentrée sur des produits culturels comme le hip-hop des Dead Obies, les chansons de Lisa LeBlanc ou le film *Mommy* de Xavier Dolan. En se basant sur ces œuvres, certains observateurs ont cru repérer des indices montrant que le français du Québec, fortement contaminé par l'anglais, sur le plan autant lexical que syntaxique, se détériore à vue d'œil...

Il ne faut pas tout confondre. Il est vrai que le phénomène du *code-switching*, l'alternance codique, est relativement nouveau à Montréal. Il s'agit de locuteurs bilingues ou trilingues qui passent d'une langue à l'autre, au cours d'une même conversation, ou dans une seule phrase. Une demi-phrase est prononcée en anglais et la fin de la phrase est dite en français, ou l'inverse. Cela a lieu entre deux interlocuteurs qui se livrent au même procédé. Les études démontrent que cette pratique est surtout le fait des enfants issus de l'immigration. Notons aussi que certaines pratiques artistiques, comme le hip-hop, sont propices à l'alternance codique. Ce phénomène n'a rien à voir avec le franglais. Est-ce que l'alternance codique est un symptôme du fait que le français se porte mal ici ? Je ne le crois pas ; quand on regarde cela de près, on s'aperçoit que ce sont des phénomènes assez marginaux. Est-ce que je prône pour autant le laxisme quant au français ? Pas du tout. Il faut demeurer vigilant. Pour assurer la survie du français au Québec, des actions continues sont nécessaires. ■